

Présents : Mesdames et Messieurs DENIAUD Jean-Pierre, Maire - NERRIERE Didier, Adjoint - DAGUISE Patricia, Adjointe - DAUMAS Roland, Adjoint - QUINTARD France, Adjointe - BREMAUD Emeline - CHAPLEAU Dominique - COUTANT Christelle - GIRARDEAU Nadège - ORVEAU Isabelle - PAYOCK-MONTHE Jacinthe - POUPELIN Evelyne - RIMBAUD David - RIVIERE Martine.

Procurations : M. BAULAN Norbert, Adjoint à M. DENIAUD Jean-Pierre, Maire
M. GOIMET Eric à Mme GIRARDEAU Nadège
M. BAUDRY Philippe à Mme COUTANT Christelle

Absent excusé : M. BAUDIN Laurent

Mme COUTANT Christelle a été élue secrétaire de séance.

27-2016 : Approbation de la convention d'objectifs 2016-2018 et attribution de la subvention annuelle à l'accueil de loisirs « O'centre »

Monsieur le Maire rappelle que la précédente convention d'objectifs avec l'association gérant l'accueil de loisirs concernant le périscolaire, les mercredis et les petites vacances, l'accueil de loisirs d'été et la mise à disposition de personnels pour l'organisation des T.A.P., s'est achevée au 31 décembre 2015.

Il propose de renouveler cette convention avec l'accueil de loisirs « O'Centre » pour la période 2016-2018. Celle-ci prévoit notamment les modalités de subventionnement pour les activités précitées. Le montant de ces subventions donnera lieu à des délibérations spécifiques.

Concernant la subvention annuelle de fonctionnement 2016, Monsieur le Maire rappelle qu'il a déjà été versé 17 000 €. Il propose, comme demandé par l'association, de compléter ce premier acompte par un complément de 17 000 €, qui seront versés fin avril 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'objectifs proposée, avec l'accueil de loisirs « O'Centre » pour la période 2016-2018, et approuve le versement d'un complément de subvention de 17 000 €, ce qui porte la subvention annuelle de fonctionnement à l'accueil de loisirs « O'Centre » à 34 000 € pour l'année 2016.

28-2016 : Zone artisanale des « 5 Moulins » : proposition SyDEV d'éclairage public

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation du SyDEV du 22 mars 2016 concernant l'éclairage public de la zone artisanale des « 5 Moulins ». Cette estimation comprend la pose de quatre candélabres type CITEA Midi. Le SyDEV ne subventionne pas cette opération, ce qui implique une participation de 8 804 € de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du SyDEV.

29-2016 : Zone artisanale des « 5 Moulins » : avenant au marché de travaux

Monsieur le Maire rappelle sa délibération n° 3 du 6 juillet 2007 attribuant le marché de viabilisation de la zone artisanale des « 5 Moulins » à l'entreprise Alain T.P., pour un montant de 88 669,75 € H.T., porté par avenant n° 1 et 2 à 94 896,75 € H.T. Il propose au Conseil Municipal le projet d'avenant n° 3 s'élevant à 1 492,50 € H.T, correspondant notamment à l'enrobé des accotements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet avenant qui porte le montant total du marché à 96 389,25 € H.T.

Questions diverses :

- Interventions « Musique et Danse » dans les Ecoles : le Conseil Municipal, par 16 voix pour et une abstention, décide de poursuivre ces interventions sans subventionnement du Conseil Départemental, dans la limite d'un volume d'heures d'environ 80 heures pour l'année scolaire 2016/2017 pour les deux Ecoles.

Le Maire,
Jean-Pierre DENIAUD

